

Image not found or type unknown



Garde a vue pour vol en reunion

Par **sandrine**, le **05/03/2010 à 00:13**

Bonjour, mon ami est en sursis pour 1 ans, il c'est fait arreter pour vol en reunion je ne sais pas ce qui c'est passé on ne veut rien me dire n'il a un casier judiciaire pour escroquerie et stupefiantrnil est en garde a vue depuis 32hrnest ce que le sursis va tomber est ce qu'il risque un an ferme en plus de la peine encourue pour le vol en reunion alors q'il na jamais fait ca auparavant rnje n'ai pas eu le droit d'avoir le nom de l'avocat commis d'office qui la vu le policier n'ont pas voulu me le donner rnmerci de votre reponse meme si je sais que cela reste vague rnnsandrine